



mère a reçu l'ordre de s'abstenir, avant même la conception de son fils, de tout vin et de toute boisson forte, ainsi que de tout aliment impur.

HOMME SAINT PAR EXCELLENCE

Un de caractéristiques du Nazir est qu'il ne doit pas se rendre impur en étant à proximité d'un mort. La question qui se pose : en quoi le fait de ne pas s'approcher d'un mort fait de lui un homme saint? En général, la plupart des gens ont peur de s'approcher d'un défunt, même pour accomplir la grande Mitsva de l'enterrer. La réponse est la suivante : La mort est un phénomène qui peut entraîner deux réactions opposées chez l'homme. Parfois, il se renforce dans le judaïsme suite au décès de l'un de ses proches, cet événement ayant déclenché en lui un puissant réveil spirituel. En revanche, d'autres fois, la mort d'un proche l'éloigne du judaïsme et de ses valeurs, comme ce fut le cas par exemple pour Essav lorsqu'il apprit la disparition d'Avraham Avinou, son grand-père. Un Nazir est un individu qui souhaite s'éloigner des plaisirs de ce monde. Or, il sait que le mauvais penchant peut utiliser la mort de l'un de ses proches pour l'influencer, comme pour lui dire : « Tu vois ! En fin de compte, tout le monde meurt, alors profite au maximum... » Ainsi, comme lorsqu'il se prive de vin ou ne coupe pas ses cheveux, le Nazir ne laisse aucune possibilité au mauvais penchant de le faire fauter en s'approchant d'un mort. Il est donc un homme saint par excellence! (Rav Mordékhai Steboun)



INFORMATION: www.hekhalshalom.com
Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint- Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707

NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

REYNA BAT MESSODA Z"L	14 SIVAN - 30 MAI
ISAAC CHOUCROUN BAR RAHMA Z"L	14 SIVAN - 30 MAI
MAZAL TOV BAT SIMHA Z"L	15 SIVAN - 31 MAI
JIMOL BENDAYAN GRAND Z"L	16 SIVAN - 1 JUIN

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté

SÉOUA CHÉLICHITE

Est commendité par: 1- M. Marcel Acoca pour la nahala de sa mère Reyna bat Messoda Z"L
2- M. Charles Shalom Choucroun pour la nahala de son père Isaac Choucroun bar Rahma Z"L

3- Hélène Langburt Amar pour la nahala de sa mère Donna bat Esther Z"L



Voici les horaires des cours avec le Rav Simon Gobert
Horaires de Shiurim
Vendredi Soir 21h30
Samedi Midi 14h00
Samedi Après Midi 18h45
Séouda Shlshit 20h30



HORAIRE DES OFFICES 2026 - 5786

- ◆ **VENDREDI 29 MAI 2026 - 13 SIVAN 5786**
ALLUMAGE: 20H15 (PAS AVANT 18H57) MINHA DE KABBALAT CHABBAT À 18H45
- ◆ **CHABBAT 30 MAI 2026 - 14 SIVAN 5786**
CHAHRIT DE CHABBAT 8H45
COURS DE CHABBAT APRÈS MIDI À 18H45
MINHA À 19H45 SUIVI DE LA SEOUA CHLICHIT
FIN DE SHABBAT 21H30 - RABBENOU TAM 21H46
- ◆ **DIMANCHE 31 MAI 2028 - 15 SIVAN 5786**
CHAHRIT A 7H30 - MINHA 18H45 SUIVI DE ARVIT
- ◆ **HORAIRE DES OFFICES DE LA SEMAINE**
CHAHRIT A 6H00 - 7H00 MINHA 18H45 SUIVI DE ARVIT

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca

Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de nos chers parents
Ovadia ben Merav Harari Z"L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L



PARACHA NASSO

CHABBAT 30 MAI 2026 - 14 SIVAN 5786 Vol.13 No.35

Allumage des nérot: 20h15 - Fin de Chabbat: 21h30



PARACHA NASSO En bref

La Birkat Cohanim- Nombres 4, 21 - 7, 89

En complément du recensement des Enfants d'Israël, 8580 Lévités, hommes âgés de 30 à 50 ans sont dénombrés : c'est le compte de ceux qui auront la charge de transporter le Tabernacle. Dieu communique à Moïse la loi de la « Sotah », la femme soupçonnée d'infidélité par son mari, ainsi que la loi concernant le Nazir qui s'interdit le vin, laisse croître ses cheveux et ne doit pas se rendre impur par le contact d'un cadavre. Aaron comme ses descendants, les Cohanim, se voient enseigner la manière de bénir le peuple. Les chefs des douze tribus d'Israël apportent leurs dons pour l'inauguration de l'autel. Bien que ceux-ci soient identiques, chacun est apporté un jour différent et la Torah le décrit individuellement

HAFTARAH NASSO En bref - Juges 13

La paracha parle du Nazir. Un Nazir était celui qui faisait le vœu de ne jamais se couper les cheveux, de s'abstenir de boire du vin ou toute boisson alcoolique, et d'éviter le contact avec un cadavre (même en cas de mort de l'un de ses parents les plus proches, tels que



Rabbin Jérémie Asséraf



ses père et mère, ses frères et sœurs. De ce point de vue il était soumis aux mêmes lois que le Grand Prêtre). La Haftarah contient la célèbre histoire de la naissance de Samson qui fut un Nazir. Il l'était de naissance selon les instructions divines données à ses parents. Il devait le rester toute sa vie, et il était destiné à délivrer son peuple des Philistins. Vous connaissez certainement l'histoire de Samson. Il fut l'avant-dernier des Juges, Samuel en étant le dernier. Il différait de ses prédécesseurs par le fait que sa vie devait être consacrée dès sa naissance. Car Samson eut en partage une force surnaturelle dont il allait faire usage contre les Philistins, semant à lui seul la terreur dans leurs cœurs grâce aux prodigieux exploits qu'il accomplissait. Mais cette force physique dont D.ieu l'avait doté dépendait de son respect des préceptes en tant que Nazir. Dès que ses cheveux furent coupés, cette force extraordinaire l'abandonna, et il devint un homme comme les autres. Aussi tomba-t-il aux mains de ses ennemis. Toutefois, devenu aveugle - car les Philistins lui avaient crevé les yeux -, sa vision spirituelle fut plus claire que jamais, et il mourut en héros pour son peuple.

QUELS SONT LES SUJETS TRAITÉS DANS LA PARACHA NASSO ?

Parachat Nasso nous décrit la fin du dénombrement du peuple par la tribu de Lévi ainsi que sa fonction dans le transport du Mishkan selon les appartenance : Quéhatites, Gershonites, Mérarites. Certains ustensiles sacrés sont transportés par chariot, d'autres à même les épaules... Notre Sidra explique comment isoler, hors du camp, les personnes rituellement impures, puis aborde le sujet de la Sotah (femme supposée infidèle) et les lois

concernant le Nazir. Ce dernier est une personne qui laisse pousser ses cheveux, s'abstient de boire du vin, n'a aucun contact avec un cadavre (dont le plus célèbre sera plus tard Shimshon).

Les Cohanim apprennent comment bénir le peuple d'Israël, avec la Birkat Cohanim, bénédiction prononcée jusqu'à nos jours dans les synagogues. La Torah clôt cette section par le récit, en détail, des offrandes apportées par les princes des tribus d'Israël à l'occasion de l'inauguration du Mishkan, ainsi qu'en décrivant la manière dont Hachem s'adresse à Moché Rabbénu : « Or, quand Moïse entra dans la tente d'assignation pour que Hachem lui parlât, il entendait la voix s'adresser à lui de dessus le propitiatoire qui couvrait l'arche du statut, entre les deux chérubins, et c'est à elle qu'il parlait. »

LA TÂCHE DES LÉVI

La paracha Bamidbar Sinai se terminait sur le rôle des Lévi dans le camp et auprès du peuple. Leur tâche est définie famille par famille : on commence par décrire le rôle des Lévi, fils de Qéhate, qui sont chargés de tout ce qui concerne les étoffes. Puis les fils d'Aaron qui enveloppent les ustensiles que les fils de Qéhate porteront. La paracha Nasso décrit les tâches des autres Lévi. Les fils de Guerschon porteront les lourdes tentures, et les fils de Mérari assureront le port des piliers, des socles, etc. du sanctuaire. Ils "portent" ce qui véhicule la sainteté, ils portent le peuple, relèveront son moral et le relèveront de ses fautes.

LA SOTA

La paracha évoque longuement la question de la femme soupçonnée par son mari jaloux, d'un acte d'infidélité. Elle traite

de la cérémonie des eaux amères instituée en guise de jugement Divin. Le but est de savoir si c'est un esprit de jalousie sans fondement qui s'est emparé du mari ou si la femme a effectivement été déshonorée. Cette femme devait aussi apporter un sacrifice de Min'ha au Temple, une offrande végétale faite de farine d'orge sans huile, et la Torah la décrit : « Une oblation de souvenir, laquelle remémore l'offense ». (Bamidbar 5, 15) Mais quelle faute remémore le sacrifice Min'ha ? Nos sages expliquent que lorsque le serpent a séduit Hava pour qu'elle consomme du fruit de l'arbre de la connaissance, il s'est isolé avec elle et a laissé en elle une semence immonde comme il est écrit : "Le serpent m'a entraînée"(Béréchit 3,13) expression conjugale et d'isolement. Donc, toute femme qui commet la faute de 'Hava en s'isolant avec un étranger qui n'est pas son mari, remémore, réveille l'essence de la faute originelle. Elle fait ainsi planer sur elle la mort, car en fautant, 'Hava a fait descendre la mort sur elle ainsi que sur toutes les générations qui sortiront de ses entrailles. Il est important de savoir que la faute de 'Hava n'a pas commencé directement par un péché. Au début, c'était juste une conversation avec le serpent. Il commença par lui poser la question à savoir si Hachem leur avait interdit de consommer de tous les fruits du jardin. Elle lui répondit que seul l'arbre de la connaissance du bien et du mal leur avait été proscrié. C'est cette discussion qui créa un lien entre eux et qui causa le péché d'isolement. C'est la même chose pour la sota qui imite 'Hava. Elle ne passe pas directement à l'adultère mais a d'abord une conversation avec cet étranger. Une connexion va s'installer, et elle mènera à un isolement et il y a de fortes chances pour que cela finisse en infidélité. (Imré Noam du Rav Yoram Abergel Zt"l)

LA BÉNÉDICTION DES COHANIM

Parmi les travaux des cohanim dans le Beth Hamikdash, il y avait la Birkat Cohanim qui se déroulait sur l'estrade devant le Hékhhal, entre les deux colonnes nommées, Yakhin et Boâz. La bénédiction qui est donnée est la suivante:

- **Que l'Eternel te bénisse et te préserve!**
- **Que l'Eternel t'éclaire de Sa face et te soit favorable!**

• **Que l'Eternel tourne Sa face vers toi et te donne la paix!**
Dans nos synagogues aujourd'hui les Cohanim se couvrent le visage avec leur talith alors qu'à l'époque du Beth Hamikdash les Cohanim avaient le visage découvert et plaçaient leurs mains les doigts écartés, (comme vous pouvez le voir sur l'illustration). Le Cohen Gadol (grand prêtre) se tenait trois marches en dessous de la rangée la plus haute car il était choisi selon des critères de taille, intelligence, force, beauté et il était incontestable aux yeux de tous qu'il avait toutes ces qualités. Il se plaçait donc dans cette position pour être à la hauteur de tous les autres Cohanim, preuve de sa modestie. La position des mains des Cohanim a plusieurs significations, mais l'une d'entre elles (que nos maîtres nous enseignent) est celle du passage de la chekhina (souffle divin) à travers le triangle formé par la séparation entre l'auriculaire et l'annulaire et l'index et le majeur.

LE NAZIR

L'un des principaux sujets traités dans la parachath Nasso concerne le nazir, c'est-à-dire celui qui a fait vœu d'abstinence (Bamidbar 6, 1 à 21). Selon la Torah, les principales interdictions qui s'imposent au nazir sont les suivantes : **1.** Interdiction de consommer du vin ou des boissons à base de raisins. **2.** Interdiction de se couper les cheveux. **3.** Interdiction d'entrer en contact avec un mort. **4.** Interdiction de se rendre impur lors du décès d'un de ses proches (père, mère, frère et soeur). L'état de nazir est provisoire, il dure normalement trente jours, et celui qui a fait vœu d'abstinence est tenu, à la fin du temps imparti, d'apporter un sacrifice expiatoire, et ce pour avoir «péché contre son âme» (Bamidbar 6, 11). En effet, expliquent les rabbins, il a eu le tort de rejeter les biens terrestres que Hachem lui a accordés et dont il aurait profité s'il n'avait pas prononcé son engagement. Se mortifier inutilement est allé à l'encontre de Sa volonté. Parmi les nazires célèbres, Samson fait figure d'homme colossal ayant une puissance hors de la nature humaine. De multiples dissemblances différencient toutefois l'état de nazir tel qu'il est réglementé par la Torah et le destin de Samson : Dans le cas de Samson, ont été applicables les deux premières interdictions, et celui-ci, en de multiples circonstances, a tué des Philistins, et s'est donc rendu impur sans encourir aucun reproche quant à sa conduite (voir Radaq ad 14, 19). En deuxième lieu, Samson, au contraire, a été un «nazir perpétuel, dès le ventre de sa mère». Enfin, l'état de nazir ne s'impose normalement qu'à celui qui a fait vœu de le devenir, et il n'entraîne aucun effet sa famille. Dans le cas de Samson, sa



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. ET A ÉTÉ COMMENDITÉ PAR MARC ELBAZ À LA MÉMOIRE DE ÉLIRAN ELBAZ Z"l. ET DE YAACOV SALTIEL Z"l. .
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530 POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN

